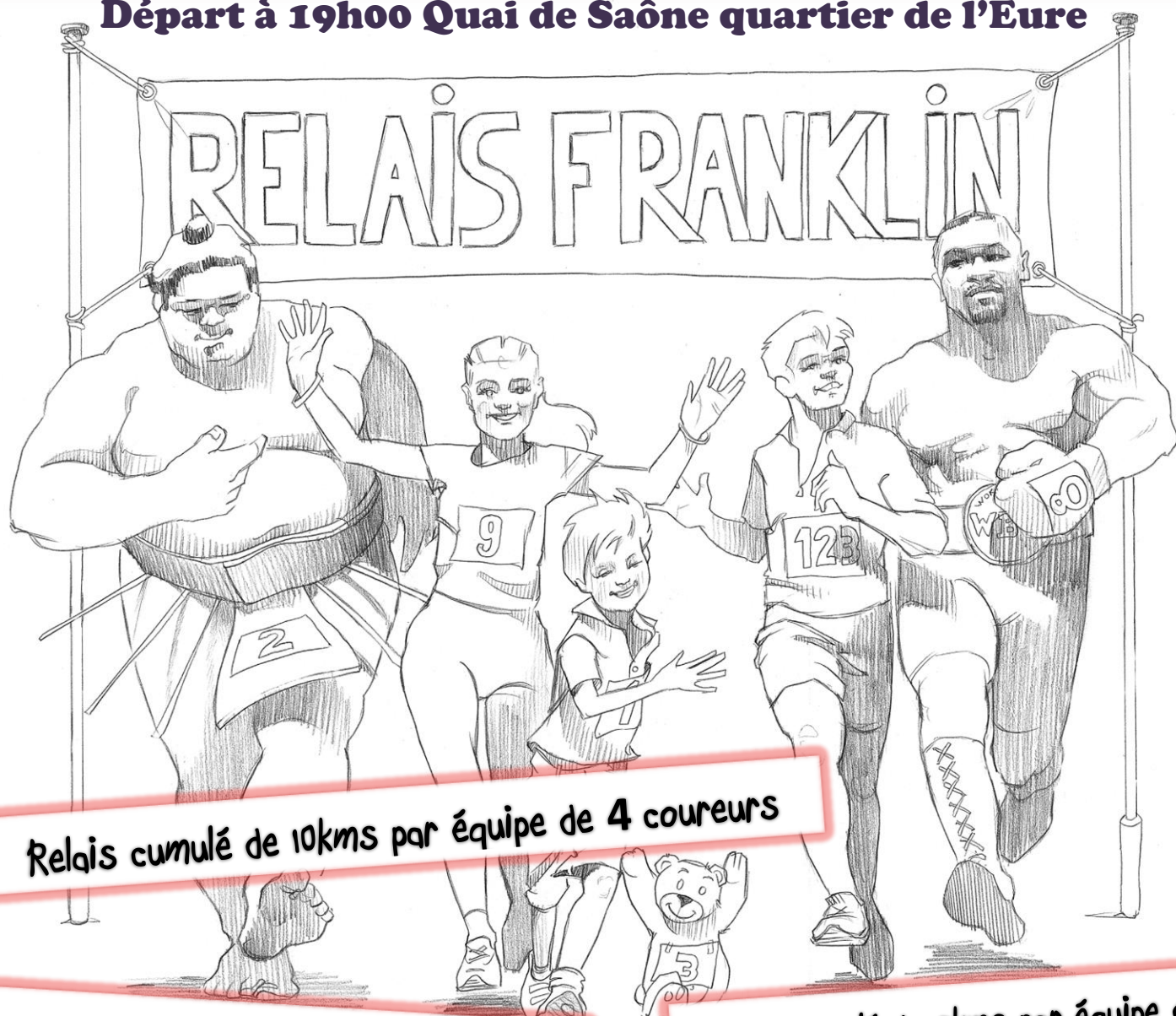


# 8<sup>ème</sup> Relais de Franklin

Vendredi 05 JUIN 2015

Départ à 19h00 Quai de Saône quartier de l'Eure



Relais cumulé de 10kms par équipe de 4 coureurs

NOUVEAU !

Relais cumulé de 5kms Handisport par équipe de 2

Relais cumulé de 5kms par équipe de 2 marcheurs

## COURSE OUVERTE A TOUS !

Contact / inscriptions : Union des syndicats CGT du Havre

119 Cours de la République 76600 LE HAVRE / 02 35 25 39 75

relaisfranklin@yahoo.fr

# 8<sup>ème</sup> relais de Franklin

# Le 8<sup>ème</sup> relais de Franklin

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Inscriptions jusqu'au 02 juin 2015 :

24€ par équipe de 4 coureurs, 12€ par équipe de 2 marcheurs ou Handisport.

Aucune inscription au-delà de cette date.

Chèque à l'ordre de « CGT Le Havre » et bulletin à retourner à l'adresse suivante : Union des syndicats CGT du Havre, 119 cours de la République 76600 Le Havre.

Joindre obligatoirement une photocopie de licence ou de certificat médical de moins d'un an pour les coureurs non-licenciés. Il ne sera délivré aucun dossard sans justification d'une licence ou d'un certificat médical.

### Relais course 10 km / Nom de l'équipe :

Cochez la catégorie :

Hommes

Femmes

Mixte

Nom - Prénom relayeur 1  
(10 km-4 tours)

Année de  
naissance :

Adresse :

Nom - Prénom relayeur 2  
(7,5 km-3 tours)

Année de  
naissance :

Adresse :

Nom - Prénom relayeur 3  
(5 km-2 tours)

Année de  
naissance :

Adresse :

Nom - Prénom relayeur 4  
(2,5 km-1 tour)

Année de  
naissance :

Adresse :

Relais marche 5 km  ou Handisport

Nom de l'équipe :

Cochez la catégorie :

Hommes

Femmes

Mixte

Nom - Prénom relayeur 1  
(5 km-2 tours)

Année de  
naissance :

Adresse :

Nom - Prénom relayeur 2  
(2,5 km-1 tour)

Année de  
naissance :

Adresse :



# Parcours du Relais de Franklin

Parcours relais de Franklin 2015 / 5 juin 2015 – 19h



**Boucle de 2,5 kms effectué 4 fois pour la course  
et 2 fois pour la marche et Handisport**

**1er tour : 1 coureur / 1 marcheur**

**2è tour : 2 coureurs / 2 marcheurs**

**3è tour : 3 coureurs**

**4è tour : 4 coureurs**

**Ravitaillement à chaque passage de relais**



# Règlement

Inscription jusqu'au 02 juin 2015 : 24 € pour l'équipe de 4 coureurs, 12€ pour l'équipe de 2 marcheurs ou 2 Handisport, aucune inscription au-delà de cette date.

Chèque à l'ordre de « CGT Le Havre » et bulletin à retourner à l'adresse suivante :

Union des syndicats CGT du Havre, 119 cours de la République 76600 Le Havre

Joindre obligatoirement une photocopie de licence ou de certificat médical de moins d'un an pour les coureurs non-licenciés. Il ne sera délivré aucun dossard sans justification d'une licence ou d'un certificat médical.

## Article 1 : Organisation

Le Relais de Franklin est organisé le vendredi 05 juin 2015 à 19h.

## Article 2 : Epreuve sportive

Course relais pédestre de 10 km, relais Handisport de 5 km et marche relais de 5 km.

Départ et arrivée Quai de Saône / Quartier de l'Eure.

On court par équipes de 4 coureurs et 2 coureurs en Handisport, et on marche par équipe de 2 marcheurs avec obligation de finir ensemble :

Le premier coureur ou le premier marcheur effectuent la première boucle seul.

Le premier coureur effectue 10 km alors que le quatrième effectue seulement 2,5 km. Le premier marcheur effectue 5 km et le second marcheur effectue une seule boucle soit 2,5 km.

Classement et temps pris sur l'équipe au complet franchissant la ligne d'arrivée.

## Article 3 : Participation

Il s'agit d'une épreuve sportive ouverte aux coureurs et marcheurs licenciés et non licenciés, toutes catégories à partir des juniors.

## Article 4 : Parcours

Le circuit s'effectue en centre ville sur une boucle de 2,5 km, effectuée 4 fois pour les coureurs et 2 fois pour les marcheurs, avec quelques passages sur routes ouvertes à la circulation ; les concurrents devront respecter le code de la route et les consignes données par les signaleurs aux intersections dangereuses. L'organisation dégage toute responsabilité en cas de non respect.

## Article 5 : Signalisation

De la rubalise flottante et des fléchages indiquent la direction.

## Article 6 : Ravitaillement

1 ravitaillement situé sur le parcours : eau, soda, sucre et fruits frais ou secs.

## Article 7 : Inscriptions

Les bulletins d'inscription doivent être expédiés à l'Union des syndicats CGT du Havre, 119 cours de la République 76600 Le Havre, accompagnés du règlement (chèque libellé à l'ordre de "CGT Le Havre") et de la copie de la licence ou du certificat médical. L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception de l'ensemble de ces pièces.

**Les inscriptions seront closes le 02 juin 2015.**

AUCUNE INSCRIPTION NE SE FERA LE JOUR DE LA COURSE. TOUT ENGAGEMENT EST PERSONNEL, FERME ET DEFINITIF.

## Article 8 : Retraits des dossards

La participation aux épreuves de courses à pied nécessite le port du dossard fixé sur la poitrine par 4 épingles (prévoir les épingles).

Horaires de retrait des dossards : Jeudi 04 juin à Franklin de 09h à 18h et le vendredi 05 juin à partir de 17h sur le départ de l'épreuve.

## Article 9 : Certificats médicaux

Les coureurs licenciés de la Fédération française d'Athlétisme devront impérativement noter le numéro de licence (saison 2014-2015) sur le bulletin d'inscription.

Les coureurs non-licenciés devront joindre au bulletin d'inscription un certificat médical de " non-contre-indication à la pratique sportive en compétition" datant de moins d'un an à la date de l'épreuve.

La responsabilité des organisateurs étant directement engagée, aucune inscription ne sera enregistrée, si la preuve n'est pas faite de l'existence du certificat médical ou de la licence).

## Article 10 : Accompagnateur

Aucun accompagnateur ni véhicule (y compris vélo) non accrédité ne sera autorisé sur le parcours.

## Article 11 : Assurance

Responsabilité civile : les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celles de leurs préposés et de tous les participants au Relais de Franklin.

Individuel accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence).

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les concurrents devront respecter le code de la route et se conformer aux règlements FFA en matière de course hors stade. L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident, de défaillance physique et physiologique immédiate ou future, ou technique, de perte, de vol d'objets ou de matériel.

## Article 12 : Sécurité

La sécurité de la course est assurée par les services de Police, les Commissaires de courses et les signaleurs. Des secouristes seront présents le long du parcours. Ceux-ci peuvent décider de la mise hors course d'un concurrent pour des raisons médicales.

Tout participant non inscrit et/ou sans dossard sera sorti des parcours et pourra être tenu pour responsable de tout accident et/ou incident survenu du fait de sa présence sur le parcours et faire l'objet de poursuites judiciaires.

## Article 13 : Dotation

Récompense individuelle : lot à tous les arrivants.

Récompenses par catégorie et non cumulables : les 3 premières équipes au classement scratch, la première équipe mixte, la première équipe féminine pour le relais coureurs . Les premières équipes de chaque catégorie pour les relais marche et Handisport.

## Article 14 : Utilisation d'image

Les participants autorisent expressément les organisateurs du Relais de Franklin, ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation au Relais de Franklin, sur tous supports y compris les documents promotionnels et publicitaires.

## Article 15 : Connaissance du règlement

Tout concurrent qui s'inscrit, reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les clauses.

## Article 16 : Aide aux concurrents

Vous devez assistance à toute personne en danger quel que soit votre intérêt au classement final. En cas de détresse alertez ou faites alerter l'organisation située sur le parcours et qui dispose de moyens radios. Ne laissez pas seule une personne blessée.